ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Areva

Question écrite n° 67798

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre chargé de l'industrie sur la vente de T et D, filiale stratégique du groupe Areva. Le processus de vente arrive à son terme et les concurrents de cette entreprise se mettent sur les rangs pour acquérir un pan du patrimoine national. Selon le comité de groupe européen d'Areva et les fédérations syndicales concernées, cette vente est une erreur politique et une faute économique. Elle affaiblirait le groupe, qui deviendrait ainsi le plus petit acteur mondial, dans un secteur (le nucléaire) porteur de croissance. T et D représente 40 % du chiffre d'affaires d'Areva, 30 % de ses bénéfices et 40 % de ses effectifs : c'est un élément-clé de l'équilibre du groupe. Il lui demande donc de bien vouloir engager une politique industrielle qui maintienne des emplois en France, notamment dans le secteur stratégique du nucléaire, et de bien vouloir intervenir auprès du CEA, le Commissariat à l'énergie atomique, pour empêcher tout démantèlement d'Areva.

Données clés

Auteur : M. Jean-Jacques Candelier
Circonscription : Nord (16e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 67798
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Industrie
Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 décembre 2009, page 12437
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)